

MÉTIER

Définition	Contribue à la sécurisation des lieux, des espaces et des bâtiments publics par le biais d'une vidéoprotection. Exploite les images en vue d'informer les partenaires chargés d'intervenir sur les sites
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des politiques de prévention et de sécurité • Accroissement du travail en réseau via les technologies de l'information et de la communication • Développement du secteur privé et fort contexte concurrentiel des activités de surveillance et de gardiennage • Développement technologique de la vidéoprotection • Intensification de la demande sociale en matière de sécurité
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale • Rattaché au responsable du service de police municipale
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en centre de vidéoprotection en milieu confiné, travail isolé possible • Travail la nuit, en soirée, les week-ends, et les jours fériés • Horaires postés • Risques de fatigue visuelle, physique ou psychologique • Strict respect des procédures et règles de confidentialité • Forte pénibilité limitant la durée d'exercice du métier
Spécialisations / Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des alarmes, de la téléphonie et des contrôles d'accès
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Travail contraint, encadré par les textes, règlements et procédures
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations permanentes avec les services de la collectivité susceptibles d'intervenir sur les sites : police municipale, techniques, maintenance, service de médiation • En fonction des procédures d'information et d'intervention, relations avec les services de la sécurité publique, de la sécurité civile, les sociétés de gardiennage et de surveillance, les entreprises et sous-traitants chargés de la maintenance technique, les sapeurs pompiers
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Logiciels d'exploitation des images vidéo et télévisuelles ; système de vidéoprotection, caméras, moyens de radiocommunication, système d'archivage et de destruction des supports vidéo
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Agents de police municipale (catégorie C, filière Sécurité) • Cadre d'emplois : Adjoints administratifs territoriaux (catégorie C, filière Administrative) • Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière Technique)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Observation, analyse et exploitation des images et informations de la vidéoprotection • Participation à la maintenance technique de premier niveau des équipements de vidéoprotection • Contribution au fonctionnement et à l'organisation du centre de supervision urbain (CSU)
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement d'équipe • Gestion mutualisée de standards

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Observation, analyse et exploitation des images et informations de la vidéoprotection

- Utiliser et maîtriser le système d'exploitation vidéo
- Repérer sur écran des événements significatifs
- Analyser l'information et la relayer vers les services compétents
- Extraire sur réquisition des images enregistrées
- Visionner des images enregistrées dans le cadre légal
- Gérer la traçabilité et l'archivage des images
- Gérer la destruction des images conformément aux règlements et procédures en vigueur
- Déclencher des outils ou différents types d'intervention (alarmes, télésurveillance, astreinte)
- Rédiger des documents de synthèse (main courante, signalements, rapports, etc.)
- Prendre en compte les informations issues des partenaires de la sécurité
- Participer aux coordinations chargées des plans de surveillance et d'intervention

Participation à la maintenance technique de premier niveau des équipements de vidéoprotection

- Vérifier les masquages et champs de vision
- Aider à la définition des cycles automatiques ou des prépositions des caméras
- Signaler les pannes auprès des interlocuteurs compétents
- Aider les techniciens de maintenance dans leur diagnostic

Contribution au fonctionnement et à l'organisation du centre de supervision urbain (CSU)

- Gérer le contrôle d'accès au centre de supervision urbain pour les personnes accréditées
- Alerter les responsables hiérarchiques sur les dysfonctionnements des procédures
- Formuler des propositions d'optimisation des modes opératoires, des procédures et de l'exploitation du cycle des images
- Assurer la prise en compte et la transmission des consignes entre agents et auprès des responsables

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Plan communal de sauvegarde
- Procédures et modes opératoires pour la vidéoprotection et la gestion des crises
- Dispositif d'astreinte
- Compétences de la police municipale et nationale et de la gendarmerie dans le cadre des conventions de coordination
- Réglementation de la vidéoprotection, de l'exploitation, de l'archivage et de la destruction des images
- Responsabilité juridique, pénale et sociale liée à la vidéoprotection
- Typologie des publics et connaissances actualisées de la délinquance
- Géographie urbaine et lieux d'implantation des caméras
- Typologie et registre des alarmes
- Charte éthique et déontologique liée à la vidéoprotection
- Logiciels d'exploitation des images télé et vidéo
- Fonctions, composants, connexion des systèmes de vidéo et télésurveillance
- Techniques de maintenance de premier niveau
- Registre de sécurité, règlements internes de la collectivité

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Procédures hiérarchiques de transmission des consignes et informations
- Organisation des services de la collectivité (police, services techniques)

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Encadrement d'équipe
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Compte-rendu d'activité
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Code NSF T3	• Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail